

Tableau récapitulatif des délibérations des EPCI et des Communes concernés, portant avis sur le projet de SDAHGV 2024-2029 :

Synthèse :

- 36 Collectivités sollicitées le 1^{er} février 2024
- 20 avis reçus, dont 16 favorables :
 - 3 avec observations
- 3 avis défavorables : Saint-Louis Agglomération, Saint-Louis et Huningue
- 1 avis fortement réservé : Kembs
- En l'absence de délibération, l'avis est réputé favorable

	Collectivités concernées	Date de délibération	AVIS	Réserves/Observation
Arrondissement de Colmar-Ribeauvillé				
1	Colmar Agglomération	14/02/2024	Favorable	
2	Colmar		Avis réputé favorable	
3	Wintzenheim	21/03/2024	Favorable	
4	Horbourg-Wihr		Avis réputé favorable	
5	Communauté Communes du Val d'Argent		Avis réputé favorable	
6	Sainte-Marie-Aux-Mines		Avis réputé	

			favorable	
Arrondissement de Thann-Guebwiller				
7	Communauté Communes de la Vallée de St-Amarin	20/03/2024	Favorable	
8	Communauté Communes du Centre Haut-Rhin		Avis réputé favorable	
9	Ensisheim		Avis réputé favorable	
10	Communauté Communes Thann-Cernay	06/04/2024	Favorable	
11	Thann		Avis réputé favorable	
12	Cernay	15/02/2024	Favorable	
13	Communauté Communes de la Région de Guebwiller	18/04/2024	Favorable	Observation : « Concernant le projet de l'aire de grand passage de Colmar, la CCRG rappelle son accord dans sa participation au financement (investissement et fonctionnement) du projet au prorata du nombre d'habitants sous réserve d'une présentation du projet détaillée et de l'usage exclusif de l'équipement pour les Gens du voyage ou en fonction de la durée d'utilisation par les Gens du voyage. »
14	Guebwiller		Avis réputé favorable	
15	Soultz-Haut-Rhin	19/02/2024	Favorable	
Arrondissement d'Altkirch				
16	Communauté Communes Sundgau	29/02/2024	Favorable	Observation : « Demande que la question de la scolarisation des enfants des gens du voyage soit traitée en tant que priorité du schéma. »
17	Altkirch		Avis réputé favorable	
18	Heimersdorf	19/02/2024	Favorable	
Arrondissement de Mulhouse				
19	M2A	15/04/2024	Favorable	

20	Brunstatt-Didenheim		Avis réputé favorable	
21	Illzach	25/03/2024	Favorable	
22	Habsheim		Avis réputé favorable	
23	Kingersheim	27/03/2024	Favorable	Observation : « Il semble important d'y ajouter un point sur habitat sédentaire existant. En effet, ces sites ont aujourd'hui plus de 20 ans et de nouvelles difficultés voient le jour avec un changement de génération en cours. Sans accompagnement spécifique, modernisation et rénovation, ces quartiers risquent de ne plus remplir leurs objectifs initiaux. Il pourrait dès lors être pertinent de créer au niveau opérationnel un comité spécifique et identifier les besoins d'accompagnement et de rénovation de ces habitats.»
24	Lutterbach	27/03/2024	Favorable	
25	Mulhouse		Avis réputé favorable	
26	Pfastatt	14/03/2024	Favorable	
27	Riediesheim		Avis réputé favorable	
28	Rixheim	19/03/2024	Favorable	
29	Sausheim		Avis réputé favorable	
30	Wittelsheim		Avis réputé favorable	
31	Wittenheim	12/04/2024	Favorable	
32	Saint-Louis Agglomération	27/03/2024	Défavorable	Réserves : <ul style="list-style-type: none"> « Constate que les dispositions en matière d'accueil des gens du voyage visant SLA dans le projet de Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage du Haut-Rhin 2024-2029 présenté ne répondent aucunement aux pratiques des com-

				<p>munautés de gens du voyage installées à l'année dans les communes de l'aire urbaine de Saint Louis. En effet, les équipements prescrits dans le SDAHGV sont destinés à l'accueil de populations itinérantes dans l'esprit de la loi Besson. Or, les gens du voyage présents sur le territoire de Saint-Louis Agglomération manifestent, par leurs comportements, l'intention d'y rester, usant de pratiques échappant à la réglementation actuelle.</p> <ul style="list-style-type: none">• Le décalage manifeste entre prescriptions du projet SDAHGV concernant SLA et la réalité de terrain compromet sérieusement la mise en œuvre dudit Schéma et ne semble pas de nature à résoudre une situation hors normes particulièrement préjudiciable pour les habitants et les entreprises du territoire.• Considère que la gestion exceptionnelle rencontrée dans le sud du département, tant du point de vue du nombre de voyageurs à accueillir que des moyens à mettre en œuvre, ne peut pas être uniquement portée par Saint-Louis Agglomération mais doit être supportée par ensemble des acteurs haut-rhinois à travers l'instauration d'un dispositif départemental de solidarité financière et technique et de moyen dédiée à cet effet.• Déplorent que les EPCI chargés de la réalisation et du financement des équipements prescrits dans le SDAHGV 2024-2029 et les communes d'implantation de ces équipements, ne soient pas suffisamment représentés dans les instances de pilotage stratégique du schéma.• Demande avec force et insistance :<ul style="list-style-type: none">○ Que les gens du voyage soient tenus de s'installer dans les aires permanentes d'accueil dès lors que des places y sont disponibles.○ La reprise des échanges sur les prescriptions relatives à l'accueil des gens du voyage dans l'agglomération de Saint-Louis inscrites dans le SDAHGV en vue de définir
--	--	--	--	---

				des actions adaptées et applicables et de trouver les moyens de leur mise en œuvre et suivi. »
33	Huningue	15/02/2024	Défavorable	
34	Kembs	04/03/2024	Avis fortement réservé	Réserve : Kembs dans sa délibération reprend les mêmes arguments que SLA en donnant un avis réservé au SDAHGV 2024-2029.
35	Saint-Louis	28/03/2024	Défavorable	Réserve : Saint-Louis dans sa délibération reprend les mêmes arguments que SLA en donnant un avis réservé au SDAHGV 2024-2029.
36	Uffheim		Réputé favorable	